

Syndicat mixte de gestion de la Seine Normandie

Comité syndical - Séance du 9 janvier 2023 en visioconférence

Délibération n° 2023 01 03

Représentation du Syndicat au Conseil scientifique de l'estuaire de la Seine

Date de convocation : 30 décembre 2022

Délégués titulaires ou suppléants présents :

- Julien DEMAZURE, Département de la Seine Maritime, titulaire
- Frédéric MARCHE, Département de la Seine Maritime, suppléant,
- Alain BAZILLE, Département de la Seine Maritime, titulaire
- Hugo LANGLOIS, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Jean-Marie ROYER, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Florent SAINT MARTIN, Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, titulaire
- Hubert LECARPENTIER, Caux Seine Agglomération, titulaire
- Jean-François BERNARD, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, titulaire
- Philippe MARIE, Communauté de Communes Pont Audemer Val de Risle, titulaire
- Bertrand PECOT, Communauté de Communes Roumois Seine, titulaire
- Bernard LEROY, Communauté d'Agglomération Seine Eure, titulaire
- Frédéric DUCHÉ, Seine Normandie Agglomération, titulaire

Délégués titulaires excusés :

- Cécile SINEAU PATRY, Département de la Seine-Maritime
- Pascal LEHONGRE, Département de l'Eure, titulaire

Pouvoirs :

- Jean-Pierre BREUGNOT, Métropole Rouen Normandie, pouvoir à M. ROYER

Secrétaire de séance : Hubert LECARPENTIER, Caux Seine Agglomération,

Carte : Compétence principale – Art. 5.1

	Total de la carte	Quorum	Délégués votant et pouvoir(s)	Abstention	Vote(s) contre	Vote(s) pour
Délégués	14	7	13	0	0	13
Voix	41	21	37	0	0	37

Exposé des motifs

Monsieur le Président précise que le Conseil scientifique de l'estuaire de la Seine (CSES) a été créé le 27 février 2009, dans le cadre de la loi portuaire de juillet 2008 afin de rendre des avis d'ordre scientifique sur les grands projets qui risquent d'affecter le fonctionnement écologique global de l'estuaire de la Seine, de Poses à l'embouchure de la Seine.

Monsieur Le Président précise que le Syndicat a la possibilité de désigner parmi ses élus un représentant pour participer au CSES et contribuer ainsi aux réflexions scientifiques.

Délibération

Le comité syndical,

VU :

- le Code général des collectivités territoriales,
- les statuts du Syndicat mixte de gestion de la Seine normande (SMGSN),

CONSIDÉRANT :

- le rôle du SMGSN au sein de l'estuaire de la Seine et les impacts potentiels des projets sur les milieux humides et aquatiques,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- de désigner M. Cyriaque LETHULLIER, pour représenter le SMGSN au Conseil scientifique de l'estuaire de la Seine.

Le président du Syndicat mixte
de gestion de la Seine Normande



Julien DEMAZURE